



MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG

AVIS PUBLIC



ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 171-01-2025 SUR LE DROIT DE PRÉEMPTION

Veillez prendre avis que le 13 janvier 2025 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 171-01-2025.

Le règlement N° 171-01-2025 a pour objet de déterminer les modalités de l'exercice du droit de préemption par la Municipalités dont le territoire et les fins municipales visés.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE QUINZIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-CINQ.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sergey Golikov', with a stylized flourish at the end.

Sergey Golikov
Directeur général,
greffier-trésorier